





Association des Anciens Combattants

Fête de l'Armistice

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un de nos derniers numéros...



Nous tenons dès maintenant à remercier tous les amis du Phare...

Mais la tâche n'est pas terminée. Et, tout en remerciant...

Amis, qui combattez à nos côtés pour le progrès économique et social...

Rendons à César

La foule qui ceinturait, un mardi après-midi, le ring établi dans l'enceinte de la Foire-Exposition...

Nous avons eu en effet dans nos murs, ce que toutes les villes de l'Ouest peuvent nous envier...

A qui devons-nous donc d'avoir ainsi pu profiter, pour un prix modique, d'un spectacle aussi varié que captivant ?

C'est au Comité des fêtes (que le tous qui conçut le projet et le réalisa avec l'ampleur que l'on sait, adresse ses plus chaleureuses félicitations.

Ils ont été à la peine — l'organisation d'un combat de boxe n'est pas si commode que l'on pourrait le croire — aussi doivent-ils être à l'honneur. Merci donc aux Tangy, président du Comité des fêtes; Pape Jean, secrétaire; Adrien, que tout le monde connaît; Thomas, Piton, Léon Briens, Le Bars, Le Moal, Hamon Louis, Gordan, Hamelin, Paris, Detou, Bacques fils.

Ils ont bien mérité toute une citation à l'ordre du jour, car ils furent tous de bons artisans du succès de cette journée de mardi de la foire-exposition. Mais succès oblige et nous pouvons être sûr que leur prochaine manifestation sera à la hauteur de toutes celles qu'ils ont jusqu'ici si bien réussies.

Le Funiculaire

Nous commencerons la semaine prochaine, notre série d'articles sur la question du Funiculaire de Morlaix. Nous solliciterons les avis, les conseils et les desiderata de nos concitoyens, sur une question qui est susceptible d'accroître la vitalité de notre ville.



Exposition d'aquarelles de Potik Herr (Librairie)

Charmante petite exposition d'impressions de vacances d'un jeune espoir morlaisien, préparant les Beaux-Arts, à Paris.

Des coins de Morlaix et des environs: Locquémeau, le Bourvaill, Samson, Le Faouet; maisonnettes, clochers, massifs, vieilles pierres, tous sujets simples et humbles, bien dessinés et rendus avec un réel souci d'exactitude.

Les couleurs agréables, un peu posées en font de plaisantes petites compositions vibrantes de soleil, joie et lumière d'un homme.

Les clés très variées et bien bretonnes particulièrement bien traitées montrent que « Potik » est déjà bien maître de son pinceau.

En somme, un réel effort vers une interprétation sincère, peut-être légèrement idéalisée, mais sans prétention ni fantaisie, des sites et coins curieux pris au cours de ses vacances en Basse-Bretagne.

Société d'Etudes

Les membres du Bureau et les membres des diverses sections de la Société d'Etudes artistiques, littéraires et scientifiques du Finistère, sont priés de vouloir bien se réunir mercredi, 31 courant, à 8 heures du soir, à la Mairie, salle de la bibliothèque.

Le Déluge. Ah ! vraiment, j'en ai la migraine, Quel temps, Vierge souveraine ! Le ciel nous déverse à pleins seaux Sur la tête toutes ses eaux. Bébé ! tes épaules sont moites, Bonbon ! comme banban tu boites, Et ton bibi, jadis si beau, Est baba de tant de bobo. Te voilà comme une sorcière... Es-tu tombée en la rivière ? T'as l'air plus triste que Charlot... Aurais-tu chu dans le Jarlot ? Allons, viens dans mes bras, chérie, Sèche tes yeux, petite amie, Sèche aussi ta combinaison, Il pleut assez sur la maison. Quand donc cette pluie infernale Cessera-t-elle sa rafale ?... Devant ces braves de sapin Sèche ton renard en lapin. Pleut-il, bon sang ! ça dégringole, La gouttière, saoule, en rigole... Viens devant l'âtre, à croupetons, Sèche tes tout petits petons. — Sèche ! Sèche ! répond Ninette, Je connais la bonne recette. Mon gros loup, écoute-moi bien. Je vais te la donner pour rien. Paye-nous une limousine, Un beau manteau de zibeline, Un hôtel, des bijoux avec Et nous serons bientôt à sec. L'ENCADREUR.



Assises du Finistère

Deux enfants, deux acquittements

Fin 1924, la veuve Riou vit s'établir à Guimac'h où elle tint un hôtel. Elle ne fut pas longtemps sans lier connaissance avec un boulangier du pays et confiante dans ses promesses, elle s'abandonna. Mais la famille s'opposa au mariage. Le fruit de cette liaison ne se fit pas attendre, et soit manque de soins, soit négligence, soit fatigues, l'enfant mourut. La plainte d'une servante de l'hôtel, (la jalouse est d'origine ancillaire), introduisit la gendarmerie dans la maison et la veuve Riou comparait lundi devant les assises du Finistère. L'accusation n'a pas été retenue, et soit manque de soins, soit négligence, soit fatigues, l'enfant mourut.

Marguerite Clauquin mit au monde, dans la nuit du 25 au 26 juin, un enfant d'une femme qui tenta un coït ressemblant à devenir trop commune dans nos régions. Elle n'avertit pas son père qui dormait dans un lit voisin, et, pour éviter les vagissements du petit, lui serra fortement la gorge. Le matin elle vaqua, comme de coutume, à ses occupations. L'après-midi elle entendit son enfant dans un coin du jardin. Mais tout se sait et Marguerite Clauquin passait lundi devant ses juges. L'enquête la représente comme un « minus habens », c'est-à-dire pour ceux qui ont oublié leur latin, une faible d'esprit. Le médecin n'a pu établir, étant donné l'état de décomposition du petit cadavre, si l'enfant était né viable. La doute profite toujours à l'accusé. Aussi les jurés ajoutent-ils un verdict négatif. Marguerite Clauquin est acquittée.

Dans le temps, les filles-mères qui tuaient leur fessée étaient rouées ou brûlées vives. Nous n'en demandons pas tant. Mais espère-t-on, par tant de clémence, combattre la dénatalité qui, comme une sangsue, vide le pays et sa substance ? La Justice doit être sage, certes, mais aussi ferme. C'est indispensable, si nous ne voulons pas mourir de consomption.

En Correctionnelle

Une affaire de détournements à l'Economie bretonne de Saint-Pol-de-Léon

Nous le milieu de décembre 1925, Mme P., succédait à sa mère dans la gestion de la succursale de l'Economie bretonne de Saint-Pol-de-Léon. Plusieurs inventaires successifs, fait qu'il nous plus tard, révélèrent des déficits importants. Au mois d'octobre, l'inventaire constatait un déficit de 22.578 francs. Un expert fut désigné par le Tribunal de Commerce. A la suite de la vérification des comptes, une plainte fut portée par la Société Economie bretonne contre sa gérante, qui fut inculpée de détournements.

Cette affaire est venue mardi devant les juges correctionnels. Mme P., s'est défendue avec énergie, mais elle est dans l'impossibilité d'expliquer un aussi considérable déficit qui, après expertise, se monte à 21.673 francs. A-t-elle été, à son insu, victime de vols ? Elle ne sait.

Une brillante passe d'armes entre l'accusation et la défense, représentée par M<sup>e</sup> Bodet. Ce dernier constate les détournements, mais il demande qu'on lui administre la preuve que c'est sa cliente qui les a commis. Jugement à quinzaine.

Ceux qui sont bons

Pierre Bellec, maçon, domicilié à Morlaix, a voulu faire le malin en allant conter à la gendarmerie, qu'étant à bicyclette, il avait été renversé par une auto, dont il précise le numéro. Enquête faite, on apprit que Bellec avait trop fêté Bacchus et qu'il n'avait plus sur son vélo la stabilité suffisante. D'où chute. Bellec ne s'est pas présenté à l'audience. Il paiera 50 francs d'amende, lesquels multipliés par 7, feront des petits. Une culotte qui coûte cher.

Conseil d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement de Morlaix s'est réuni le mardi 23 octobre 1925, à la sous-préfecture, sous la présidence de M. Morvan, doyen d'âge.

Etaient présents: MM. Poulligon, Périou, Kerrien, Déniel, de Guerdavid, Morvan, Paugam, Abgrall et Joncour. Absent excusé: M. Gervais.

M. Gervais, sous-préfet, assistait à la séance. M. Morvan a adressé ses souhaits de bienvenue à M. Gervais, souhaits qu'il fait partager à l'assemblée toute entière et a formé le vœu qu'il soit maintenu, le plus longtemps possible, à la tête de l'administration de l'arrondissement.

M. Gervais a remercié M. Morvan et les membres du Conseil de leurs souhaits cordiaux et les a assurés de son concours dévoué.

Il a été procédé ensuite à l'élection du bureau. M. Morvan a été réélu président au premier tour par cinq voix, M. Poulligon ayant obtenu trois voix.

M. Paugam a été réélu secrétaire au deuxième tour par six voix.

Lecture a été donnée des rapports des chefs de services et du président de la Chambre de commerce, qui n'ont donné lieu à aucune observation.

Création de nouvelles foires à Plougonven. — Le Conseil a émis un avis favorable à la création de nouvelles foires à Plougonven, le quatrième mardi des mois de janvier, février, mars, septembre, octobre et décembre de chaque année.

Facteur Herriquet. — Le Conseil d'arrondissement passe à l'ordre du jour, sur le vœu tendant à la révision du procès et à la réhabilitation du facteur-ouvrier Herriquet, considérant que cette question est hors de sa compétence.

Vœu de confiance. — Le Conseil d'arrondissement, à l'unanimité, adresse au ministre Poincaré l'expression de ses sentiments de confiance.

Avis favorable est donné au vœu émis par la Chambre d'Agriculture du Finistère, relatif à la vente directe de la viande aux consommateurs par les cultivateurs désireux de débiter eux-mêmes leurs animaux.

Sur la proposition de M. de Guerdavid, le Conseil émet le vœu que l'Administration se préoccupe de l'amélioration de la vicinalité rurale dans les agglomérations non susceptibles d'être électrifiées, de façon à faciliter l'accès des voitures automobiles dans ces hameaux.

Sur la proposition de M. Morvan l'assesseur émet le vœu que la ligne de la route de Morlaix à St-Pol et à Roscoff, dont l'état a donné lieu à de si vives doléances, soit hâté le plus possible.

Sur la proposition de M. Paugam, un vœu demandant la réduction du prix du transport des sons est émis.

Enfin, le Conseil adresse à Mme Le Hars à sa famille l'hommage de sa douloureuse sympathie.

Les élections cantonales

Conseil d'arrondissement

Scrutin de ballottage

Canton de Morlaix. — Voici les résultats totaux de l'élection de dimanche dernier, pour le canton de Morlaix: Inscrits: 5.490; votants: 2.242; suffrages exprimés: 2.195.

M. Kerrien, maire de Sainte-Sève, candidat de concentration républicaine, 1.367 voix, élu. M. Salou, démocrate, 805.

Canton de Sizun. — Voici les résultats détaillés du scrutin de ballottage: Inscrits, 808; votants 530; suffrages exprimés, 470. — M. Abgrall 439 voix.

Saint-Cadour. — Insc., 216; vol. 137; suff. exp. 131. — M. Abgrall, 114 voix; Commanna. — Insc. 684; vot. 367; suff. exp. 349. — M. Abgrall, 349 voix. Locmélar. — Insc. 242; vot. 165; suff. exp. 152. — M. Abgrall, 146 voix.

Saint-Sauveur. — Insc. 345; vot. 264; suff. exp. 261. — M. Abgrall, 260 voix. M. Abgrall, radical, maire de Saint-Sauveur, élu.

la Santé



La « Struggle for life » est la loi de la nature. Elle trouve peut-être dans le domaine médical son sens le plus exact en même temps que le plus large.

Dès sa naissance, l'individu, jeté dans un milieu extérieur déjà encombré d'autres individus dont les plus terribles ne sont pas toujours les microbes innombrables qui ne survivent qu'en s'attaquant à lui, engage le combat.

Toutes les poussées fébriles passagères de l'enfance sont l'expression de cette lutte.

Dès sa naissance, jeté dans un milieu extérieur à température variable dans lequel il brûle tel une torche, l'individu est contraint de renouveler perpétuellement sa substance pour lutter contre cette perte continuelle d'énergie.

Ce renouvellement est pour lui un plaisir, dont la satisfaction l'entraîne souvent aux pires excès et de ce fait l'homme devient rapidement son plus mortel ennemi.

L'hygiène individuelle n'est autre que l'ensemble des règles établies pour apprendre à l'homme à se prémunir contre la menace des autres êtres vivants et à refrener ses propres desirs.

Parmi ces derniers qui deviennent vite des habitudes il en est un, des plus funestes, qui consiste à boire aux repas. Bien des gens s'imaginent que l'absorption de liquide à ce moment facilite la digestion. Rien de plus faux, dans tous les cas, que l'estomac secrète en trop ou en moins.

Le rôle de l'estomac dans la digestion est double: il désagrège les aliments par son suc composé surtout d'acide chlorhydrique; il les malaxe et les réduit en bouillie par des contractions musculaires qui expulsent ensuite cette bouillie dans l'intestin.

Or, l'estomac secrète un liquide acide de concentration donnée. En buvant à table (et la qualité du liquide absorbé importe peu) la concentration de la solution acide se trouve diminuée et par suite son activité. La désagrégation des aliments se faisant mal, l'organe réagit en augmentant sa sécrétion, soit en quantité, soit en qualité, et la réaction dépassant toujours son but, il en résulte de l'hyperacidité d'où brûlures et crampes.

D'autre part les muscles stomacaux ne peuvent supporter qu'un certain volume ou un certain poids. En augmentant d'une notable quantité de liquide la masse alimentaire l'on fatigue ces muscles qui perdent de leur tonus et se laissent distendre. D'où dilatation et pose de l'estomac, avec lourdeurs, renvois et même vomissements.

Il en résulte que dans tous les cas l'absorption de boissons à table est une faute d'hygiène. La meilleure façon en est que de nombreux troubles digestifs disparaissent par le simple régime sec cher à certains américains.

Mais l'eau étant indispensable à l'organisme, il faut en absorber en dehors des repas et le moment le plus favorable pour le faire se place soit une heure avant, soit deux heures après la fin de ceux-ci.

Docteur LE COZ.

Une fameuse trouvaille

C'est un bienfaiteur de l'humanité celui qui a trouvé l'extraordinaire formule du « Diable » auquel aucun cor ne résiste. Le « Diable » on le trouve les cors en 6 jours, pour toujours. 2 fr. 95 toutes pharmacies. Attention ! Exigez « Le Diable ». A Morlaix, pharmacie Goguet, rue Carnot.

Tribune Libre

Le Congrès de la Ligue des Paysans

Parmi les milliers de visiteurs qu'avait attirés, l'autre dimanche, à Morlaix, la Foire-Exposition, se remarquaient de nombreux groupes de cultivateurs. Invités par des affiches qui faisaient appel à l'Union des Paysans, les travailleurs de la terre, comme ils aiment à s'appeler, étaient venus de tous les points du département. Au milieu des chapeaux ronds à larges bords du Léon et du Sud-Finistère, voisinaient les feutres des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine. Tous ces ruraux tenaient un congrès auquel il a été particulièrement curieux d'assister. Le bureau de ce Congrès était exclusivement composé de cultivateurs cultivant; cultivateurs aussi les rapporteurs et les orateurs. Le matin, ils étaient plus de 500 dans la salle du Cinéma.

MM. Hamon, cultivateur à Saint-Martin-des-Champs et J.-M. Prigent, de Plouenan, étudièrent la question de l'entretien des chemins ruraux et celle des assurances sociales. Les rapports étaient parfaitement documentés; la discussion qui suivit, discussion technique entre professionnels, fut une remarquable preuve des progrès de l'éducation sociale dans nos campagnes.

A midi, un banquet réunissait les congressistes dans les salons Quiviger et vers deux heures de l'après-midi les salles de Morlaix se remplissaient pour la seconde séance de travail. Un assez grand nombre de curieux s'étaient joints aux cultivateurs, nombreuses aussi étaient les cultivatrices dont les coiffes blanches donnaient à la réunion un aspect de très grande assemblée de famille.

C'est un jeune paysan de chez nous qui monte le premier à la tribune. M. Quéguiner, de Cléder, parle de la plus-value donnée par le fermier à la terre qu'il loue. C'est mieux qu'un rapport que nous écoutons. M. Quéguiner connaît à fond son sujet, il l'explique, laissant ses feuillettes de côté et l'on sent avec un passionnant intérêt. L'assistance suit le développement de cette question si intéressante pour les ruraux fermiers. A la discussion prennent particulièrement part MM. André et Hirrien, de Tréflaouéan. Ce dernier produit sur les auditeurs non prévus une étonnante impression de force et de savoir professionnel. Sa voix est douce, prenante, on devine l'apôtre social convaincu; il émaille son intervention d'images heureuses.

« Il y a plus de 25 ans, dit-il, que je défends les idées d'émancipation des cultivateurs, certains m'ont traité alors d'idéaliste et même de révolutionnaire... mais aujourd'hui, chose curieuse, ceux-là même aident à réaliser mon idéal d'autrefois et ont pris la tête des œuvres que je créais. » Un vibrant appel aux jeunes termine dans les applaudissements la très belle péroration de M. Hirrien.

Le Congrès s'est terminé par une conférence de M. Bohouan, cultivateur à Montreuil-sur-Illa. Doué d'une remarquable facilité de parole, l'orateur paysan va avec une indiscutable franchise et beaucoup de simplicité, expliquer ce que veut la Ligue professionnelle qui a organisé le Congrès. Ses explications vont faire ressortir, avec une lumineuse clarté, les pensées profondes des cultivateurs de notre région.

Fortement attachés à la propriété familiale, ils veulent s'organiser pacifiquement; Bohouan fait un éloquent éloge du bon propriétaire. Si les ruraux ont des droits, ils savent qu'ils ont des devoirs, et l'orateur développe cette idée en mettant en garde ses camarades contre l'égoïsme qui divise. Il semble bien que les cultivateurs sont quelque peu inquiets de la crise agricole actuelle, mais il ne leur est pas permis d'être des découragés, ils ont de l'énergie et de la volonté. M. Bohouan termine son discours par d'heureuses paroles d'espoir et d'encouragement.

Le cadre, l'atmosphère du Congrès de Morlaix étaient vraiment très différents de ceux des Congrès et réunions agricoles que nous avons vus jusqu'ici.

A Morlaix, c'étaient des paysans seuls qui parlaient, dans le langage simple et rude qui est leur, sans souci de la forme. On devine que toutes les idées qu'ils émettaient avaient été discutées dans les mêmes termes du terroir, autour du foyer, dans les fermes de Bretagne, les soirs de veillée. Quelques-uns, paraît-il, les critiquent ? A nous, qui venons de les voir, ils ont donné l'impression d'hommes simples dans leurs propos, comme dans leurs ambitions. Ils ont travaillé, écouté, appris, ils savent ce qu'ils veulent et sont à même de l'enseigner. Ce sont, en même temps que des hommes d'action, des hommes de bon sens. A voir leurs visages hâlés et énergiques, respirant la franchise, l'honnêteté et l'honneur, on ne peut qu'espérer voir sortir de leur effort une union professionnelle heureuse pour le bien général du pays.

RENÉ BESTEUGE.

Question à nos Édiles

Morlaix, le 19 octobre 1925. Monsieur le Rédacteur en Chef du Phare, Morlaix,

« Votre tribune libre étant ouverte, dites-vous dans le numéro de votre journal paru ce jour, « à toutes les réclamations pourvu qu'elles soient animées de votre idéal de justice... » Je serais heureux de pouvoir, par l'intermédiaire de votre journal, si intéressé, parait-il, à qui de droit la question suivante :

« Comment se fait-il que la Municipalité Morlaisienne et le Comité de la Foire-Exposition (14 juillet et Foire-Haute) ne connaissent, à Morlaix, que trois sociétés sportives: « Morlaisienne Club Nautique et Stade Athlétique » ? Il existe, paraît-il, une quatrième société dans notre ville: les Gais de Morlaix.

Les membres de cette société sont, on le dit, aussi sportifs, ni plus, ni moins, mais aussi, que les autres. La majorité du public morlaisien le sait et le prouve en assistant aussi bien à ses fêtes de gymnastique qu'à ses matches de football. Pourquoi nos édiles, seuls, l'ignorent-ils ? Veuillez dire, Monsieur le Rédacteur, à mes meilleurs sentiments.

Un Sportif.

Le crédit aux anciens pensionnés de guerre

Le bénéfice de la loi n'est-il accordé que pour la construction ? Avant le vote de la loi du 13 juillet 1925 — dite loi Loucheur — la commission d'attribution des prêts siégeant au Ministère du Travail avait admis l'acquisition des maisons construites, sous réserve des conditions de salubrité et des maxima prévus pour les maisons à bon marché. Sa loi du 13 juillet accorde ce même avantage.

Les offices publics d'habitation à bon marché peuvent également revendre immédiatement les maisons qui, dans le passé, ont été construites.

D'autre part, ces offices sont autorisés à faire des locations de la loi ? Qui peut bénéficier de la loi ? Les avantages de la loi sont réservés aux personnes peu fortunées, notamment aux travailleurs vivant de leur salaire, à toute personne de situation modeste.

Il faut donc comprendre comme bénéficiaires de la loi tous ceux qui n'ont pour ressources que le produit de leur travail: ouvriers, cultivateurs, employés, sont également assimilés aux salariés; les artisans, les petits patrons travaillant habituellement seuls ou avec un seul ouvrier ou avec des membres de leur famille.

Exception peut être faite à cette règle en faveur de certains petits rentiers.

Pour permettre de donner à la nouvelle législation sur les habitations à bon marché tout son développement, il a été décidé, d'un

Les vœux

L'assemblée, avant de se séparer, a adopté les résolutions du congrès paysan de St-Brieuc-en-Coglès, sous les réserves suivantes :

Au sujet des chemins ruraux, le congrès de Quintin demande qu'on

reste, que les sociétés préteuses auraient une certaine latitude pour apprécier la situation de l'emprunteur au regard de l'esprit de la loi.

Quels avantages sont réservés aux pensionnés de guerre ?

L'article 10 de la loi du 13 juillet 1928 accorde des avantages importants aux pensionnés de guerre, suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Pensionnés ayant au moins 60 % de incapacité : Dispense de tout apport.

De plus, une subvention de 5000 francs leur est allouée ; elle est augmentée de 2.500 francs par 10 % d'invalidité, sans que le montant de cette subvention puisse dépasser 15.000 francs.

Exemple : un invalide de 80 % désire acquérir ou faire construire une habitation à bon marché de 39.300 francs.

Il recevra une subvention de 10.000 francs, somme qui viendra en déduction du prêt de 39.300 fr. consenti.

Pensionnés de 50 à 55 % : Ces invalides n'ont pas droit à la subvention spéciale.

Toutefois, si ces pensionnés ont trois enfants de moins de 18 ans ou pupilles de la nation, la subvention de 5.000 fr. leur est accordée avec une augmentation de 2.500 fr. par enfant en sus, sans que le montant puisse dépasser 15.000 fr.

UN ANCIEN COMBATTANT, (à suivre).

J'engage vivement tous mes camarades ayant droit à la carte de combattant, à faire les démarches nécessaires pour l'obtenir, à la mairie de leur commune, afin de bénéficier des avantages accordés par l'office des anciens combattants à ses membres.

Société des Courses

Les membres fondateurs de la Société des Courses de Morlaix se sont réunis en assemblée générale, à la mairie, le samedi 20 octobre, sous la présidence de M. Victor Alexandre.

Il a été décidé au cours de cette réunion : 1° Que la carte de fondateur ou sociétaire ne donnera plus droit à l'entrée gratuite, sur le champ de courses, du charlatan ou cocher accompagnant la voiture ;

2° Que la cotisation de membre fondateur, maintenue à 50 fr., donnera droit : à la carte de sociétaire avec entrée de la voiture et à trois cartes de tribune par journée de courses (soit une de moins qu' auparavant) ;

Le membre fondateur aura la faculté d'échanger deux cartes de tribune contre une de pesage.

Malgré ces restrictions, les avantages réservés aux membres fondateurs sont encore appréciables, puisqu'ils reçoivent en cartes une valeur de 72 francs.

Les courses de 1929 ont été fixées au dimanche 23 et lundi 24 juin.

Le Président a donné connaissance des grandes lignes du programme de ces deux journées, qui ne sera arrêté définitivement que lorsque les Sociétés-Mères auront fait connaître le chiffre et les conditions de leurs subventions.

Le projet ainsi communiqué prévoit : pour le dimanche, deux courses au trot (soit une de plus qu'en 1928), deux courses plates et deux steeple-chases ; pour le lundi : deux courses au trot (dont une en partie liée), une course plate et deux steeple-chases.

Il prévoit en outre une sensible augmentation des prix alloués.

Enfin, il a été décidé que la Société percevrait directement les entrées sur le champ de courses, pendant un an ou deux, à titre d'essai.

ANCIENS DU 219<sup>me</sup>. — Il est rappelé aux camarades que le banquet annuel des anciens aura lieu le 28 octobre, à midi et demi, salons Quiviger. Adresser la cotisation de 18 fr. à Jopie Le Maître, 15, place Traoulen Morlaix, avant le 26 octobre, dernier délai.

Communiqués de la Chambre de Commerce

Le président de la Chambre de Commerce de Morlaix rappelle aux intéressés que les attachés commerciaux près des consulats généraux de France à l'étranger adressent assez souvent des notes concernant les crédits à accorder aux maisons étrangères s'occupant de l'achat des produits français.

Ces renseignements sont surtout intéressants pour les exportateurs des premiers et des légumes de la région de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff. Ils peuvent en prendre connaissance au secrétariat de la Chambre de Commerce (2<sup>e</sup> étage de la Mairie) Morlaix.



la Femme

CETTE foire-exposition de Morlaix, qui vient de fermer ses portes, et dont le succès est incontestable, a fait faire bien des réflexions.

J'ai assisté à l'installation de divers baraques : lotes, manèges, coulisses, qui, chaque année, viennent égayer — ou — orfondre, suivant l'état d'âme des riverains — la place Thiers, pleine de douceur, et la place Cornic, ouverte à tous les vents de la mer.

J'ai flanqué devant les stands de l'Exposition. La petite chanson du Jarlot était couverte par le bruit des moteurs. Une machine triépiédante avait écrasé, pour y asseoir son socle puissant, les pâtés de terre que de petits enfants avaient confectionnés avec un ardeur amoureuse.

Et pourtant, je ne pensais ni à la douceur de la place Thiers, ni à l'air soufflé qui dénude les tilleuls de la place Cornic, ni au murmure du Jarlot, ni aux petits pâtés de terre.

Ce qui me frappait, c'est la part, chaque jour plus grande, que prend la femme dans les travaux de force ou d'intelligence — où elle passait, jadis, pour inutilisable.

J'en ai vu qui accomplissaient une besogne de manœuvres, qui viduaient de lourds camions chargés d'étais, de panneaux, d'engrenages, de chevaux de bois et de tournevis.

J'en ai vu, même, qui dirigeaient les travaux, présidaient au montage, et, tout à la fois réfléchies et souriantes, se faisaient obéir, au doigt et à l'œil, de grands gars aux puissantes encolures.

J'ai vu enfin, à l'Exposition, d'aimables jeunes femmes tenir un stand, accueillir avec aisance la clientèle, répondre à des questions techniques parfois embarrassantes, et conclure de gros marchés.

Comme les temps sont changés ! me disais-je. On voit de minognes enfants piloter, à 80 à l'heure, des quarante chevaux. On en voit, aux concours d'entrée des grandes administrations, aux examens de sortie des Facultés, prendre les meilleures places.

Je me souviens, quand j'étais petite... j'avais une amie de bricoleuse, j'aurais voulu raboter du bois, démonter des pendules, grimper sur les toits pour ramoner les cheminées.

Mais mon père tremblait, dès que je voulais déplacer un tableau. Il se tenait derrière ma chaise, les bras tendus, prêt à me retenir, et chaque coup de marteau que je me donnais sur les ongles retentissait douloirement dans son cœur.

Ah ! j'aurais dû naître trente ans plus tard ! Il me semble que j'aurais accompli de grandes choses. J'aurais pu, par exemple, faire des mathématiques, étudier le sanscrit, conduire une locomotive...

— Tante Paule, murmure à mon oreille mon grand diable de neveu, Tante Paule, ne croyez-vous pas plutôt que vous voudriez, tout simplement, avoir encore seize ans ?

Tante PAULE.

Petit Courrier. — Jeanne T. — La « mise en plis » qui entoussine tant votre cousine, est une opération relativement simple, mais qui n'est pas réalisable chez vous, car elle nécessite l'emploi d'un casque spécial, destiné à sécher les cheveux en immobilisant l'ondulation qu'on leur a donnée.

Quand vous viendrez à Morlaix, entrez donc au salon de coiffure Madella, 23, rue de Brest, près du Théâtre, en vous recommandant de notre journal. On vous y donnera toutes les explications nécessaires.

UN AMATEUR DE SACS À MAIN — Vendredi dernier, vers 5 heures, deux dames se rendaient à la gare, quand, arrivées rue Courte, un individu, qui descendait les escaliers, se précipita sur l'une d'elles et tenta de lui arracher son sac à main. La dame se défendit si bien que le voleur, pris de peur, s'enfuit. On le recherche.

Conseil général

La deuxième session de 1928 du Conseil général du Finistère s'est ouverte, mercredi 14 heures 30, à Quimper, M. de Guébriant, doyen d'âge, préside et prononce l'allocation d'usage. Après quoi on passa à l'élection du bureau.

39 bulletins sont recueillis dans l'urne. La majorité absolue est donc de 20 voix.

Ont obtenu : MM. Lancien, 25 voix, élu ; Trémintin, 6 voix ; de Guébriant, 5 voix.

Une même consultation est faite pour la désignation de deux vice-présidents : MM. Bénac, 23 voix et Guillemot, 22 voix, élus ; de Guébriant, 18 voix ; Cheminant, 4 voix.

Les quatre secrétaires sortants sont réélus : MM. Tanguy, Caill et Le Coz par 25 voix, Le Dilasser, par 21 voix.

M. le sénateur Lancien a pris ensuite place au fauteuil présidentiel et a prononcé un discours dans lequel, après avoir salué avec émotion la mémoire du sénateur Le Hars, si tragiquement décédé, et fait des vœux pour le rapide et complet rétablissement de M. Bouilloux-Lafont, il examina la situation financière du département qui doit inspirer confiance. Parmi les projets qui sont soumis aux délibérations du Conseil, celui qui a trait à la politique routière revêt une importance primordiale.

Après avoir salué les nouveaux élus, de la façon la plus cordiale, le président donne la parole au Préfet du Finistère et la séance est levée.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Picart, propriétaire du salon de coiffure et fabricant d'appareils de T. S. F., de la place de Viarmes, M. Picart jouissait de la considération et de l'estime de la population. Encore jeune, M. Picart a été enlevé brutalement à l'affection de ses amis. Nous prions sa famille d'agréer l'hommage de notre sympathie émue.

POUR FAIRE LE CIVET. — M. de Georgis, cimentier à Saint-Nicolas, a constaté que plusieurs lapins de son clapier avaient pris la cécité des champs. Se doutant qu'on les avait aidés à jouer la fille de l'air, il a porté plainte. La police recherche l'amateur de civet qui devait bien connaître les autres, car aucune trace d'effraction ne put être relevée.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE. — La Société de Secours aux Blessés Militaires (section de Morlaix) fera célébrer en l'église Saint-Matthieu, le dimanche 4 novembre, à 9 heures 30, une messe de Requiem pour les soldats et les marins morts pour la France.

Des places seront réservées dans la nef aux autorités civiles et militaires, aux membres du Comité, aux sociétés patriotiques, aux veuves et orphelins de guerre et aux infirmières.

LES SPECTACLES

Family-Cinéma

Samedi, 27 octobre, soirée à 20 h. Dimanche 28, matinée et soirée.

La Dame aux Camélias, d'après l'œuvre célèbre d'Alexandre Dumas fils. Ce film passera en entier à chaque séance avec une adaptation musicale spéciale de M. Auduc. — Pour terminer : un comique fou-rire. Prix ordinaire des places.

Patronage St-Martin

Le 6 novembre au soir sera donnée, en séance de gala : Les Bonheurs d'Edmond Rostand, dans la belle salle du patronage. Le Théâtre d'Art et d'Education, dont l'éloge n'est plus à faire, nous réserve cette célèbre pièce.

Location à la conciergerie du patronage. Prix des places : 5 fr., 3 fr. 50 et 2 francs.

Patronage St-Matthieu

Le patronage St-Matthieu vient de faire l'acquisition d'un excellent appareil de cinéma à la Bonne Presse. L'inauguration du Bon-Ciné aura lieu les samedi 27 octobre, en soirée, à 8 h. 30, et le dimanche 28 octobre, à 3 h. 30. Voici le programme de la première séance :

Prague, documentaire ; Cœur de Père, grand film dramatique en 6 parties ; Plum-Rapin, comique désopilant.

Prix des places : 2 fr. et 1 fr. Demi-tarif pour les enfants.



LES SPORTS

Résultats de Dimanche dernier

Le Stade Morlaisien bat l'A. S. Landivisienne par 7 à 1

Devant un public restreint, par un temps froid et pluvieux, les « rouges et noirs », quoique amputés de 4 titulaires de première, ont battu les « blancs et noirs » de Landi, par 7 à 1.

La rencontre fut quelque peu de par la supériorité manifeste des locaux. Il est à souhaiter que les joueurs du Stade jouent avec le même cran dans leurs prochains rencontres officielles.

C'est à cette seule condition qu'ils pourront aspirer à leur ascension en première série.

GAS de Morlaix (2) battent A. S. Landivisienne (2) p. 4 à 0

GAS de Morlaix (1) battent U. S. Lannonnais (1) p. 2 à 1

Privés de 2 équipiers, les GAS ont de nouveau battu l'U. S. L.

La rencontre fut disputée devant une galerie moyenne.

Elle fut assez intéressante à suivre et d'un excellent entraînement pour les patrons.

Sans vouloir sortir de notre rôle de modeste chroniqueur sportif nous devons déplorer le peu d'entente existant entre nos deux clubs pratiquant le football.

Il est en effet regrettable, dans une ville de l'importance de Morlaix, de voir le même dimanche, deux rencontres.

En dehors de l'effet moral, la caisse de chaque société se ressent de cet état de chose.

Un peu de bonne volonté de part et d'autre amènerait peut-être la solution au problème.

Le Phare en forme le vœu sincère.

Coupe de France

La Coupe de France de football association est suivie par tous les amateurs de la « boule ».

Dimanche dernier, deux rencontres se disputèrent sur le terrain de la L. O. F. A.

Il est en effet regrettable, dans une ville de l'importance de Morlaix, de voir le même dimanche, deux rencontres.

En dehors de l'effet moral, la caisse de chaque société se ressent de cet état de chose.

Un peu de bonne volonté de part et d'autre amènerait peut-être la solution au problème.

Le Phare en forme le vœu sincère.

Les rencontres de Dimanche prochain

Matchs Officiels

Stade Léonard (2) contre GAS de Morlaix (2)

Tandis que les équipes premières seront aux prises à St-Pol-de-Léon, les équipes réserves se rencontreront à Goaterho, en un match comptant pour le championnat de l'Ouest (2<sup>e</sup> S.).

Les GAS, désireux de mieux faire cette fois, feront tout leur possible pour triompher de leurs redoutables adversaires.

Ci-dessous leur composition : Hervé, Pengu, Carrer, Grall, Rannou (cap.), Benjani, de Lédic, Bernier, H. Tudal, Tudal II, Olier.

Convocations. — Equipe I : départ place Thiers, à midi, pour se rendre à Saint Pol.

Equipe II : à 13 h., vestiaire de Coaterho.

Equipe III : à 12 h. 45, gare de l'Etat pour se rendre à Pleyber-Christ.

Corre, Caroff, Boucher, Bécam, Prunier, Bernard I, Geoffroy, Guézennec, Léon Bellec, Le Gall Albert, Kerlirzin.

Tous les joueurs de l'équipe seconde sont convoqués dimanche, à 9 h. 30, à Goaterho, pour le tracage du terrain. Présence indispensable.

Stade Lamballais (1) contre Stade Morlaisien (1)

Le parc des sports de Kernéguez sera dimanche, le théâtre d'une rencontre officielle, mettant aux prises le Stade Lamballais (1) et le Stade Morlaisien (1). Les rouges et noirs devront s'employer à fond pour vaincre les rouges Lamballais et améliorer leur classement dans la compétition officielle ; les amateurs de la belle ronde sont donc assurés d'assister à une partie intéressante et disputée de bout en bout. Coup d'envoi à 14 h.

vous au vestiaire à 13 h. 1/2 précises. Equipe II : Hellequin, Le Gall F., Derrion, Dantec, Le Coz Gautier, Bourzee, Tréanton, Collobert, Bourhis, Abomnés.

Equipe III : Simon, Le Jeuno, Gordenner, Hédier, Troadeo A., Goasguen J., Dany, Foutrier, Foutrier, Meno F., Troadeo Th., Penther.

Pour ces deux équipes, rendez-vous à 11 h. 30 devant la mairie, pour se rendre au Huelgoat en car Délégué : M. Le Coz J.

Tous les membres actifs du Stade non désignés ci-dessus, feront également le déplacement d'Huelgoat.

ACCIDENT. — Samedi vers 13 h., le jeune Eugène Gerrer, apprenti chez M. Le Moan, pâtissier, descendait la route allure la rue du Mur, à bicyclette. A l'angle de la rue Carnot, ses freins ne fonctionnant plus, il alla se jeter dans la devanture des magasins Quennec. La vitre vola en éclats. Le jeune homme, sérieusement blessé, fut transporté à l'Hospice. Heureusement son état est peu grave et nous formulons les meilleurs vœux pour son rapide rétablissement. L'alerte a quand même été chaude et il faut espérer que le jeune Gerrer sera plus prudent à l'avenir.

PARIS-BREST EN HUIT HEURES. — La seconde réunion semestrielle de l'Office des transports et des P. T. T. des Chambres de Commerce de l'Ouest se tiendra au Mans, le 29 octobre.

Parmi les questions qui seront soumises au Congrès nous avons relevé, en particulier, celle des communications rapides entre Paris et Brest. On sait que la commission compétente des chemins de fer de l'Etat a étudié un nouvel horaire qui permettrait de mettre Paris à 8 heures de Brest. Economie de temps, économie d'argent. Cette question intéresse particulièrement la région de Morlaix tant au point de vue touristique qu'économique. Nous en reparlerons.

AUTO. — Samedi, vers 16 heures (départ de la gare de Morlaix à 15 h. 30) une automobile appartenant à Mme de Grimouard, de Faymoreau (Vendée) traversait la place Emile-Souvestre (carrefour bien dangereux) quand, à la hauteur de l'Hôtel de Ville, elle renversa la petite Anne Guéguen, 9 ans, de Porz-Breiz, en Taulé.

L'enfant, assez sérieusement blessée, a été transportée à l'hôpital.

Etat-Civil

du 18 au 25 Octobre 1928

Naissances. — Simone Bellec, fille de Joseph et de Angèle Parcimuel 21 chemin de l'Hospice. — Yvon Quéguiner fils de Louis et de Jeanne Corre 4, place Cornic. — Anick Le Bras, fille de Louise et de Marie Quérel, 12, rue des Brebis.

Publication. — François Le Daif, électricien et Françoise Charles, s. p. Mariages. — Yves Ménez, ébéniste et Jeanne Breton, couturière — Jean Coadic, caporal et Anne L'Helzoualch domestique — Jean Tanguy, couvreur et Marie Le Besque, couturière François Le Roux, employé de commerce et Madeleine Cozio, employée de commerce.

Décès. — Agnès-Marie Prévoste veuve de Pierre Le Tonquer, 69 ans, 9 rue, quartier du Châteaud. — Marie Ségaten veuve de Jean Lorient, 41 ans, 2<sup>e</sup> quartier du Châteaud. — Marie Menigault veuve de Edith Thuarval, 70 ans, 5 m. route de Callac. — Pierre Roucau 62 ans, 5 m., quartier du Châteaud. — Jean Picart, époux de Marie Pape 31 ans, 10 m., s. place de Viarmes. — Anne Quérel épouse de Pierre Morvan, 43 ans, 5 m., 18, rue Basse.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Picart ; Madame Veuve Goasguen ; Monsieur Charles Goasguen ; Monsieur Pierre Goasguen ; Messieurs Pape père et fils, et toute la famille, remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Jean PICART

ainsi que celles qui leur ont témoigné de la sympathie en cette douloureuse circonstance.

Trouvé un PARAPLUIE d'enfant — Le réclamer Au Progrès, r. Carnot.

VENTE

Nous avisons les dépositaires de Morlaix et sa région que nous avons chargé M. Queffeur, Place Emile-Souvestre, de la distribution et du contrôle général de la vente du Phare.

Tous les commerçants désirant obtenir le dépôt de notre journal sont donc priés de s'adresser à lui.



la Région

Anciens Combattants. — Le bureau provisoire des Anciens Combattants de Taulé informe les anciens combattants, qu'une réunion aura lieu le dimanche 28 octobre, à l'issue de la grand'messe, salle Jégo.

Election du bureau définitif ; fixation de la cotisation ; remise des cartes d'anciens combattants qui nous sont arrivées ; organisation du programme de la journée du 11 Novembre (fête de l'Armistice).

Nécrologie. — M. J.-F. Poupon, hôtelier à Primel, vient de mourir à l'âge de 75 ans. C'est un vétéran de l'industrie hôtelière qui s'en va et nombreux sont les touristes qui regretteront la disparition d'un homme connu par son affabilité autant que par ses talents professionnels. Il avait été le fondateur de l'industrie hôtelière de Trégastel-Primel et ce n'est pas un de ses moindres mérites. La région morlaisienne perd en lui un des bons artisans de son activité économique.

Le Phare s'incline devant la dépouille mortelle de ce bon artisan de l'industrie hôtelière, qui a tant fait pour l'enrichissement de notre région et présente aux familles Poupon, Delahaye, Doher et Elémé, l'expression de ses condoléances émuës.

Mariages. — Nicolas Moal, cultivateur à Kérestat et Marie Créach, cultivatrice à Troméal, en St-Pol-de-Léon ; Henri Moal, cultivateur à Kérestat et Pauline Créach, cultivatrice à Troméal, en St-Pol-de-Léon.

Décès. — Suzanne Tompson, 80 ans, s. p., veuve Clarke, à Lagadenou. — Jacques Creignou, 43 ans, cultivatrice à Lagat Vian, époux de Bernardine Castel.

Etat-Civil. — Mariages : Nicolas Moal, cultivateur à Kérestat et Marie Créach, cultivatrice à Troméal, en St-Pol-de-Léon ; Henri Moal, cultivateur à Kérestat et Pauline Créach, cultivatrice à Troméal, en St-Pol-de-Léon.

Décès. — Suzanne Tompson, 80 ans, s. p., veuve Clarke, à Lagadenou. — Jacques Creignou, 43 ans, cultivatrice à Lagat Vian, époux de Bernardine Castel.

Ces chiffres ne correspondant plus aux prix actuels en juillet de cette année, ils ont été modifiés comme suit :

100.000 fr. pour un chef de famille. 125.000 fr. pour un chef de famille de plus de 3 enfants. 150.000 fr. — — — — — 6

Le taux actuellement en vigueur est de 3 %. Il peut être abaissé à 2,75 % lorsque le bénéficiaire du prêt est pupille de la nation et à 2,85 % lorsqu'il est ancien élève diplômé d'une école d'agriculture.

Les mutilés de guerre pensionnés ont droit à ces avances au taux de 1 %. Par enfant légitime naissant postérieurement à la conclusion du prêt, il sera servi une bonification de 0,50 pour 100 fr.

La durée des prêts peut aller jusqu'à 25 années. Toutefois, le dernier amortissement doit être versé avant que l'emprunteur atteigne 65 ans.

L'amortissement et le paiement des intérêts de ces prêts se font par annuités égales.

La garantie habituellement demandée consiste en une inscription hypothécaire de premier rang prise sur l'exploitation acquise. Cette inscription est valable toute la durée du prêt.

Les demandes de prêts doivent être présentées à la Caisse Régionale, par l'intermédiaire des Caisse locales, dans les 6 mois de l'achat de la propriété.

Une disposition spéciale de la loi nouvelle sur le recrutement de l'armée prévoit que les hommes de troupe, de tous grades, qui, en souscrivant un contrat d'engagement ou de rengagement, déclarent affecter la totalité de la prime à l'acquisition, à l'aménagement d'un petit bien rural, obtiennent une majoration de 20 % de cette prime, ceci en dehors de l'appoint qui peut leur faire le Crédit Agricole.

P.

Cidrie Morlaisienne

Distillerie à Vapeur, près la Gare des marchandises, Morlaix

Pierre MUET

Vins et Cidres en Gros — Eaux-de-Vie de Cidre

R. C. 3183 — Téléphone 69

Advertisement for Gilto Pour Barbe Dure. Includes image of a Gilto razor and text: 'LAME GILTO POUR BARBE DURE', 'Prix imposé : 1 fr. 50 pièce — 7 fr. 50 les 5 lames', 'En vente partout et dépôt à MORLAIX chez M. LE SAOUT, 5, Place de Viarmes', 'Siège à Paris : 37, Rue Etienne Marcel, 37 (1<sup>er</sup>)'

NOS PETITES ANNONCES

Advertisement for 'AVONS ACQUÉREURS' and 'AVONS ACHETEURS'. Includes text: 'Nous avons ouvert une rubrique de petites annonces dans le PHARE parce qu'elle répond à un besoin. Travailleurs et employeurs ont intérêt à s'adresser à nous pour connaître le marché du travail. Vendeurs et acheteurs doivent également penser combien la publicité des petites annonces est fructueuse pour eux. Nos tarifs réduits permettront à tous de se servir d'une rubrique indispensable dans un journal de pénétration comme le nôtre. Nous rappelons enfin que nos abonnés ont droit trois petites annonces gratuites. Qu'ils en profitent dès que l'occasion s'en présentera.', 'Tarif de nos petites annonces : 1 fr. la ligne avec minimum de 3 fr. 1 fr. 20 avec mention « s'adresser au journal ».', 'ON DEMANDE représentant à la commission visitant hôtel, communal, pensionnat dans chaque département pour vente nouvelle machine à laver Ecriture Machine à Par Brel, 66 boulevard National, Ivry-s/Seine (S.).', 'ON DEMANDE une femme sachant cuisiner et ménage. Sérieuses références exigées. S'adresser : M. du Penhoat, Villa Kervéguen Plouin-Morlaix', 'A LOUER de suite, 3<sup>e</sup> étage, 3 pièces cabinet de toilette, débarras. Le tout remis à neuf électrifié, water-closet S'adresser, 1, place du Dosson.'

REPRESENTANTS demandés par Sté Générale des meilleurs vins français, 8 rue de la Course, Bordeaux

HUILES NOVELTOIL. Standard Caucastien des huiles minérales Service rapide. Les meilleures conditions. Le maximum de garantie, pour toutes quantités. Agents généraux : Cozant et Norry, 27, place Thiers, Morlaix.

ON DEMANDE femme de chambre de confiance, très capable, très propre, bonne santé, pour faire ménage et pr. soin 2 enfants 78 ans. Très sérieuses références exigées. Abon. 341.

BONNE CUISINIÈRE demande place dans maison bourgeoise, ville de campagne de préférence. Ecrire au journal qui transmettra.

HOTEL BELLEVUE, 30, rue Turbigo, Paris. Grand confort moderne, jolies chambres depuis 18 fr. ; avec pension 45 fr. Plein centre Paris et des affaires, près grands boulevards et théâtre.

DACTYLOGRAPHIE, jeune fille, bonne écriture, expérimentée, bonnes références, demande place. S'adresser au journal qui transmettra.

A VENDRE, conduite intérieure Renault 6 cv, année 1928, sortie usine avril 29. Parfait état. Comte de Kernéguez, Trégatier.

PEUGEOT sacrifié cause départ. 12 cv, bon état, facilité transf. canton 1/2 taxe, 3 500 fr. Ecrire Garage Robert, rue de Brest, Dinan.

Pour vos installations électriques adresse

Etude de M<sup>e</sup> Xavier COZANET licencié en droit, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

ADJUDICATION VOLONTAIRE Le Lundi 29 Octobre 1928 à 14 heures à la Mairie de Roscoff

DÉSIGNATION : En la Commune de Roscoff aux dépendances de la ferme du Grand Kermenguy

Une parcelle de terre dite "Pare-Kerzales" d'une contenance totale de 28 ares 54 centiares, cadastrée section B, sous le numéro 486.

Une Parcelle de terre dite Parc-Fouineau-Paul d'une contenance totale de 6 ares 21 centiares, cadastrée section A, sous le numéro 654 p.

Une Parcelle de terre dite (Ar-Coareu) ou Parc-Bras d'une contenance totale de 40 ares 46 centiares, cadastrée section C, sous les numéros 337 et 338, avec fossé au Sud.

Une autre parcelle dite "Parc-Quéchu" d'une contenance totale de 13 a. 8 c., cadastrée section B, sous le N° 606, avec fossés au cerné, sauf au Nord-Est.

Un champ dit (Douar-Egais) d'une contenance totale de 43 ares 29 centiares, cadastré section C, sous les numéros 131 et 132.

NOTA. — L'adjudication du champ dit Parc-ar-Fouineau (3<sup>e</sup> lot) de l'adjudication n'aura pas lieu.

Etude de M<sup>e</sup> Xavier COZANET licencié en droit, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

ADJUDICATION VOLONTAIRE Le Samedi 27 Octobre 1928 à 14 heures

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> COZANET

En la Commune de Plouguenven La ferme du Launay

telle qu'elle est actuellement tenue par Mme veuve Le Nour.

Maison de Draperies en Gros dans la Région de Morlaix

cherche un ou plusieurs associés en responsabilité limitée ou commanditaires jusqu'à concurrence de 200.000 F.

Etude de M<sup>e</sup> Xavier COZANET licencié en droit, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

A VENDRE A L'AMIABLE OU A LOUER

Maison d'habitation et Grand Bâtiment avec vastes dépendances

M. H. Queffurus, Place Emile-Souvestre, MORLAIX

A VENDRE A L'AMIABLE OU A LOUER

Une maison d'habitation composée de 6 pièces.

Etude de M<sup>e</sup> Xavier COZANET notaire à Morlaix, 7, rue de Paris

A VENDRE A L'AMIABLE En la ville de MORLAIX

Un terrain clos à l'état de jardin, d'une contenance de 601 mètres carrés avec cabane en agglomérés.

Etude de M<sup>e</sup> Xavier COZANET licencié en droit, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris.

A VENDRE A L'AMIABLE En la Commune de PLOUGASNOU

La Ferme de Kerlizeau-Bras d'une contenance totale de 12 hectares 34 ares 03 centiares, telle qu'elle est louée aux époux Le Coz.

LA FERME de Tresseny et Kerlizeau-Bian d'une contenance totale de 14 hectares 16 ares 30 centiares, telle qu'elle est louée aux consorts Jégaden.

La Ferme de Kernuz d'une contenance totale de 12 hectares 44 ares, telle qu'elle est louée aux époux Prigent.

LE LIEU de Ty-Lan-Kerhabu ou Run-Bian d'une contenance totale de 5 hectares 11 ares 90 centiares, tel qu'il est loué aux époux Prigent.

Les Lieux de Kermorvan-Izella et Kerautret-Kermorvan d'une contenance totale de 16 hectares 97 ares 88 centiares, tels qu'ils sont loués aux époux Tœquer.

La Ferme de Parchantour d'une contenance totale de 13 hectares, 22 ares 56 centiares, telle qu'elle est louée aux époux Remeur.

La Ferme de Kerohaul-Chapelindy d'une contenance totale de 8 hectares 62 ares 33 centiares, telle qu'elle est louée aux époux Quérec.

Etude de M<sup>e</sup> Xavier COZANET licencié en droit, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris

A VENDRE A L'AMIABLE En la ville de MORLAIX

Une Propriété Le Temps Perdu

comprenant : au rez de chaussée, 4 pièces ; au premier étage, 5 pièces ; au deuxième étage, 4 pièces ; au troisième étage, 4 pièces ; grand grenier.

Construction d'Habitations à Bon Marché

M. H. Queffurus, Place Emile-Souvestre, MORLAIX

se tient à l'entière disposition des Commerçants de la région, désirant tous renseignements sur les machines à écrire ou comptables

Compagnie LEBON

Chauftez-vous au Coke

ENTREPRISE COMPTABLE PIGIER

ASSOCIATION FONCIÈRE & IMMOBILIÈRE

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Etude de M<sup>e</sup> Xavier COZANET licencié en droit, notaire à Morlaix, 7, rue de Paris

A LOUER pour le 29 Septembre 1929

La Ferme de Keranfors-Bras telle qu'elle est actuellement tenue par les consorts Le Bris.

A CÉDER pour cause de départ

BON FONDS de COMMERCE de MARCHAND D'ANTIQUITÉS ET REVENDEUR

SUIVANT acte s. s. p. enregistré à Morlaix, le 23 Octobre 1928.

Etude de M<sup>e</sup> KERDONCUFF, docteur en droit, notaire à Morlaix.

A VENDRE IMMÉDIATEMENT A MORLAIX

BATIMENTS ET TERRAINS bien placés, convenant à industrie.

Abonnez-vous - un journal indépendant ne pouvant vivre que par ses abonnements et sa publicité.

Hôtel du Chaperon Rouge

Changeement de Propriétaire

Cuisine de Famille - Prix modérés

MEUBLES tous styles

LE PHARE est exécuté par une équipe d'ouvriers syndiqués

Imprimerie L. BOLLÉ, 40, Place Thiers, Morlaix

Construction d'Habitations à Bon Marché

M. H. Queffurus, Place Emile-Souvestre, MORLAIX

se tient à l'entière disposition des Commerçants de la région, désirant tous renseignements sur les machines à écrire ou comptables

Compagnie LEBON

Chauftez-vous au Coke

ENTREPRISE COMPTABLE PIGIER

ASSOCIATION FONCIÈRE & IMMOBILIÈRE

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)



Tableau des Marées pour la baie de Morlaix du Dimanche 28 Oct. au Dimanche 4 Nov. 1928

Table with columns: Dates, Pleines Mers (Heures, Hauteurs), Basses Mers (Heures, Hauteurs). Rows for dates from Sunday Oct 28 to Sunday Nov 4.

HEURES. — L'heure indiquée est celle du temps légal, tel qu'il est défini par la loi du 9 Mars 1911 (temps moyen de Greenwich).

Memento. — Nous ne sommes pas encore en possession des observations météorologiques générales qui ont pu être faites au cours du splendide été dernier.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE & VITRERIE Papiers peints — Décoration — Encadrement

Fabrication automatique d'Agglomérés en « Pierre Broyée » Tous Genres de Travaux en Ciment

Docks du Val Rouge Route de Callac, MORLAIX (Téléphone 2.64)

Pierres à maçonnerie, Cailloux, Gravillons, Gravier Blocs de toutes dimensions, pleins et creux, lisses et ornements

Chapellerie en tous genres VINS & SPIRITUEUX EN GROS

AVANT D'ACHETER un APPAREIL de CHAUFFAGE Visitez nos MAGASINS CHARRIOT-LOVAERT

LA CONFIANCE - LA PAIX ASSURANCES DE TOUTE NATURE

Traitement Infaillible des Maladies d'Estomac PAR LA POUDRE STOMACHIQUE

ASSOCIATION FONCIÈRE & IMMOBILIÈRE Prêts et Placements hypothécaires (Intérêt : 9 o/o brut)

HYGIÈNE ! SANTÉ ! PROPRIÉTÉ ! Pour conserver ou améliorer votre santé fréquentez les très confortables BAINS MODERNES

Brasserie GRAFF RENNES Dégustez sa bière conserve, sa bière supérieure ses bières de table

Les Etablissements QUEINNEC & GUILLOU A MORLAIX Voie d'Accès du Port à la Gare et 13, Rue de Paris

HOTEL du POULIET MORLAIX Recommandé pour sa cuisine

CITROËN 6 cyl. 4 cyl. Garage MERER MORLAIX 20, Rue de Paris - Tél. 1-36

Grande Cidrerie Bécam Rue de l'Hospice - MORLAIX Cidres et Vins en Gros

Les nouveaux Récepteurs DUCRETET à 3 et 4 bûgilles, sont d'une finesse incomparable

Librairie Mauviel J. BONBEZIN Rue de Brest - MORLAIX

Quincaillerie Louis LE GOFF A. LE COZ, Successeur 7, Grand'Rue - MORLAIX